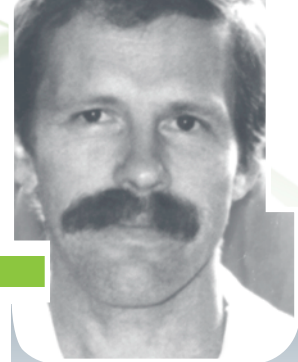


L'HISTOIRE FAMILIALE COMME DÉMARCHE D'INTÉGRATION DES ACQUIS EN SCIENCES HUMAINES



JACQUES GAGNON
Professeur au département
des sciences sociales
Collège de Sherbrooke

Pour un élève de quatrième session collégiale, le titre de ce cours, soit *Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines*, ou DIASH pour les intimes, n'a rien de très rassurant. Quoi! il faudra intégrer tous nos acquis en sciences humaines et en méthodologie? Et le processus d'intégration se compose de rappels, de transferts et de métacognition? La première réaction des élèves ressemble beaucoup plus à «OUACH» qu'à DIASH...

Pour le prof, fort de sa longue expérience, il faut d'abord reconforter les troupes en précisant que la compétence exigée par le ministère de l'Éducation est de démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme dans le cadre d'une réalisation individuelle ou collective pour un minimum de deux disciplines des sciences humaines (anthropologie, économique, géographie, histoire, politique, psychologie, sociologie).

L'histoire familiale se distingue de la généalogie en ce qu'elle ne se limite pas à dresser la liste de ses ancêtres, mais qu'elle consiste à cumuler une foule de données de nature chronologique, ethnographique, géographique, socio-économique.

Cette intégration des acquis constitue le neuvième et dernier but général de la formation en sciences humaines. Elle doit s'effectuer tout au long de la démarche d'apprentissage mais de façon encore plus évidente dans le cours de DIASH. L'intégration des acquis signifie plus précisément la combinaison de **connaissances** disciplinaires, d'**habiletés** liées à des méthodes et d'**attitudes** permettant de développer une vision globale des phénomènes étudiés. Elle peut aussi incorporer des **acquis personnels** de l'élève. Ce dernier doit **établir des liens** entre différentes disciplines et pouvoir **appliquer** ses acquis de formation. Enfin, il doit devenir plus **conscient** de son processus d'apprentissage de façon à pouvoir poursuivre son projet de formation¹.

Vaste projet, me direz-vous, quasiment un projet de carrière ! Mais il faut pouvoir synthétiser et concrétiser le tout dans une activité pluridisciplinaire réalisable en une session. Au cours des dernières années, j'ai donc offert à mes élèves le choix entre trois types de travaux pour y arriver : la rédaction d'un essai bidisciplinaire, la résolution d'un problème de leur choix ou la production de leur histoire familiale. À ma grande surprise, près des deux tiers des élèves ont opté pour l'histoire familiale.

Il faut d'abord expliquer aux élèves qu'on ne leur fera pas faire leur généalogie. L'histoire familiale se distingue de la généalogie en ce qu'elle ne se limite pas à dresser la liste de ses ancêtres, mais qu'elle consiste à cumuler une foule de données de nature chronologique, ethnographique, géographique, socio-économique. On peut aussi faire le lien entre la petite histoire familiale et la grande histoire politique. À la limite, on peut même faire de la psycho-généalogie ! Il est donc facile

de démontrer que l'établissement de son histoire familiale permettra l'intégration d'au moins deux des disciplines acquises en sciences humaines.

Dans un premier temps, chaque élève doit essayer d'établir ses lignées ancestrales paternelle et maternelle. Ensuite, il doit choisir une de ces deux lignées et en reporter les mariages sur la carte du Québec fournie en classe, ce qui lui donnera le trajet parcouru par sa famille depuis son arrivée en Amérique. Après quoi, l'élève doit présenter le contexte socioculturel relatif à chaque mariage à partir d'une chronologie de l'histoire du Québec. La réalisation de ce travail préalable suffit bien souvent à lui « donner la piqûre » qui l'amènera à adopter l'histoire de famille comme projet de démarche d'intégration.

L'élève qui veut poursuivre cette démarche réalise les cinq étapes suivantes :

1. Faire le portrait du fondateur de la lignée en Nouvelle-France.
2. Décrire les trois premières générations de la famille depuis le fondateur de la lignée.
3. Décrire les trois dernières générations de la famille (de la génération des grands-parents à celle de l'élève).
4. Comparer les trois premières générations aux trois dernières générations de sa famille (XVII^e et XVIII^e siècles comparés au XX^e siècle).
5. Conclure en expliquant comment les sciences humaines utilisées dans le travail lui ont permis de mieux connaître son milieu familial et sa société d'appartenance.

¹ Synthèse des buts généraux du programme et de leur explicitation [www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/cahiers/program/300A0.asp]. L'utilisation du caractère gras est le choix de l'auteur.



Mais en milieu multiethnique, une telle démarche est impossible à réaliser. On peut alors imaginer un projet d'histoire de famille « horizontale » plutôt que « verticale ». Il s'agit donc d'établir son réseau de parenté (en lignes directe et collatérale) pour les trois dernières générations et de procéder à des entrevues pour évaluer l'évolution des modes de vie et des conditions politico-économiques au cours du XX^e siècle dans les milieux étudiés :

1. Recherche documentaire sur la société d'origine et sur le Québec au XX^e siècle.
2. Production d'un questionnaire à questions ouvertes.
3. Entrevues avec de la parenté d'origine étrangère (grands-parents, grands-oncles ou grands-tantes, parents, oncles ou tantes; cousins et cousines).
4. Transcription des témoignages ou montage vidéo; collecte et reproduction de documents pour illustration (photos de famille, cartes géographiques, cartes postales, documents officiels, etc.)
5. Conclure en expliquant comment les sciences humaines utilisées dans le travail lui ont permis de mieux connaître son milieu familial et sa société d'appartenance.

Le lecteur aura bien sûr remarqué que ces deux projets d'histoire familiale ne concernent que trois ou six générations et qu'ils omettent le XIX^e siècle. Il y a des raisons pratiques à ce choix. Les données de ce siècle sont beaucoup moins accessibles et l'élève n'a ni le temps ni l'expertise nécessaires à un travail sérieux sur cette période. De plus, l'objectif du

projet est de se familiariser avec les concepts des sciences humaines et d'en faire l'intégration, plutôt que de construire une histoire complète de sa famille.

Il n'en reste pas moins que les jeunes Québécois de souche sont dans une situation privilégiée pour effectuer une comparaison intéressante entre des périodes très différentes, dans un même contexte géographique. Pour les jeunes Québécois de « souches mixtes » ou de souche étrangère, le projet d'histoire de famille au XX^e siècle peut permettre une comparaison très instructive entre leur milieu d'origine et leur terre d'accueil, tant sur le plan des mentalités que sur celui des conditions objectives d'existence.

De plus, l'objectif du projet est de se familiariser avec les concepts des sciences humaines et d'en faire l'intégration, plutôt que de construire une histoire complète de sa famille.

La correction des nombreux travaux reçus dans le cadre de ce projet m'a permis de vérifier que ceux-ci atteignaient généralement les critères de performance du cours *Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines*, à savoir :

- l'application pertinente de ses apprentissages dans des situations nouvelles;
- l'utilisation judicieuse d'au moins deux disciplines du champ d'études des sciences humaines;
- l'utilisation adéquate de méthodes de travail et de recherche;
- l'emploi efficace de technologies de traitement de l'information appropriées;
- la communication claire et correcte dans la langue d'enseignement;
- l'examen critique de sa démarche d'apprentissage;
- l'examen critique de sa production finale.

J'ai été particulièrement fier de présenter un de ces travaux comme article de fond pour le bulletin de la Société de généalogie des Cantons de l'Est. Le plus difficile a été de n'en choisir qu'un seul parmi tous ceux qui auraient mérité d'être publiés². ♦

² DAVID, Marie, « L'histoire de ma famille maternelle », *L'Entraide généalogique*, Sherbrooke, Société de généalogie des Cantons de l'Est, vol. 27, n° 3, juillet-septembre 2004, p. 15-22.

Enseignant au Département des sciences sociales du Collège de Sherbrooke depuis 1976, Jaques GAGNON s'est également impliqué dans différents secteurs du monde de l'éducation notamment la coordination départementale, l'exécutif syndical, la Commission des études, le Concours Critère, le Forum des enseignants à Ottawa et le Forum des étudiants à Québec.

gagnonjc@collegesherbrooke.qc.ca